

L'administration dans la Constitution de 1958

Par **alexandrestamper**, le **15/10/2016** à **10:56**

Salut à tous,

Je poste un message ici car j'ai une dissertation à réaliser pour un TD de droit administratif, et je suis quelque peu perdu..

Le sujet est "L'administration dans la Constitution de 1958", et je ne sais pas s'il faut que je me concentre sur les autorités centrales, déconcentrées et décentralisées (au risque de partir dans une énumération et une description de la Constitution).. ou s'il faut que je me tourne plus vers le sens matériel de l'administration, et auquel cas étudier également l'importance jouée par le Conseil d'État.

Qu'est-ce que vous en pensez?

Merci d'avance de votre aide!